

BAREME DES HONORAIRES

Déterminés selon des taux dégressifs

Tranche du prix de vente

Taux d'honoraires TTC* par tranche

De 0 à 50 000 €

12 %**

De 50 001 à 75 000 €

10,20 %

De 75 001 à 125 000 €

8,40 %

De 125 001 à 230 000 €

7,20 %

Au-delà de 230 000 €

6 %

Estimation

150 €***

- Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.
- Barème en vigueur au 08.03.2022
- * TVA au taux légalement en vigueur : 20%
- ** Forfaitairement, la rémunération du mandataire est fixée à un minimum de 4 500 € TTC* par transaction.
- *** Dans le cadre d'une mise en vente et de la vente par l'agence, l'estimation sera remboursée.

ERA®
IMMOBILIER

S.A.S LPH – ERA DEMEURES DU PERCHE

131 rue Saint Hilaire – 28400 NOGENT LE ROTROU

Tél. 02.37.52.08.08

Email : demeures@erafrance.com